

# Appel à candidature

## Quatrième édition des bourses d'échanges

### Hangar - Casa de Velázquez

*En collaboration avec l'Institut Français Barcelona*



Cet appel à candidatures, lancés pour la quatrième année consécutive, a pour objectif l'élaboration d'un programme de résidences d'échange entre la [Casa de Velázquez](#) (Madrid) et Hangar (Barcelone). L'objectif de ces bourses est de permettre aux artistes de connaître d'autres environnements artistiques et culturels, de produire et de comparer leurs œuvres avec celles d'autres artistes et d'élargir leur curriculum artistique. Dans le cadre de ce programme, deux artistes résidant en Espagne séjourneront à la Casa de Velázquez à Madrid en résidence de recherche et un.e artiste français effectuera une résidence de production à Hangar (Barcelone). Ce programme d'échange est soutenu par l'[Institut Français Barcelona](#).

#### **La Casa de Velázquez**

La Casa de Velázquez a pour mission de développer les activités créatrices et les recherches liées aux arts, aux langues, aux littératures et aux sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb. Elle a également pour vocation de contribuer à la formation d'artistes, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, ainsi que de participer au développement des échanges artistiques et scientifiques entre la France et les pays concernés.

La Casa de Velázquez s'intéresse également à la promotion et à la diffusion des activités culturelles liées à l'art contemporain. Elle dispose de ressources matérielles et personnelles pour organiser et présenter des activités artistiques publiques.

## **Hangar**

Hangar est un centre ouvert pour la recherche et la production artistique qui soutient créateurs et artistes. La mission de Hangar est de soutenir les artistes dans toutes les étapes du processus de production des arts visuels, et de contribuer à la meilleure réalisation de chacun de leurs projets. Pour ce faire, tous ses services donnent aux artistes l'accès aux ressources matérielles et techniques nécessaires, et mettent à disposition un contexte d'expérimentation, de recherche et d'échange de savoirs. Le centre offre un contexte et des services qui rendent possible la recherche et le développement des productions artistiques de façon partielle ou totale, et accompagne à travers l'intégration des résultats à travers divers réseaux et plateformes ou la détection des possibilités d'ancrage au sein d'autres secteurs.

## **Objectifs de l'appel et destinataires**

L'objectif de cet appel est d'encourager la mobilité d'artistes français et d'artistes résidant en Espagne pour faciliter la production et la recherche artistique, au moyen d'une bourse de production et de deux bourses de recherche. Deux artistes résidant en Espagne seront ainsi accueillis à la Casa de Velázquez bénéficiant de bourses de recherche et un.e artiste français.e réalisera une résidence de production à Hangar (Barcelone).

La participation à cet appel est ouverte aux artistes dont les démarches s'inscrivent dans le domaine de l'art contemporain, de la performance, des arts sonores, des arts visuels, de l'audiovisuel, des nouveaux médias, etc.

## **2. Temps de résidence, prestations et donation**

### **Modalités des deux résidences de recherches à la Casa de Velázquez**

Période de résidence : du 13 septembre au 13 novembre 2020 (**2 mois**)

1. Accès gratuit aux ateliers collectifs de la Casa de Velázquez : enregistrement, studio son et photo.
2. Chaque artiste sera logé gratuitement pendant deux mois à la Casa de Velázquez.
3. Accès à la bibliothèque.
4. Chaque artiste recevra de la Fondation privée AAVC-Hangar une dotation financière pour les frais de subsistance de 750 euros bruts, chaque mois (pour un total de 1500 euros bruts).
5. La fondation privée AAVC-Hangar versera à chaque artiste un cachet de 500 euros.
6. La fondation privée AAVC-Hangar accordera une bourse de soutien à la recherche pouvant aller jusqu'à 500 euros par artiste.
7. La Casa de Velázquez cherchera un moyen pour que le travail des résidents puisse avoir un ou deux moments de partage avec les boursiers de la Résidence pour artistes et chercheurs de la Casa de Velázquez.
8. Les bourses de recherche prendront fin avec la restitution des projets réalisés en 2020 ou 2021, dans un format à convenir avec la direction de la Casa de Velázquez. Si nécessaire, l'artiste peut séjourner à la Casa de Velázquez pour une durée maximale de deux nuits.
9. Diffusion du projet sur le site web et organisation d'une présentation publique dans le cadre du projet Paratext
10. Les frais de déplacement des artistes seront pris en charge par l'Institut Français de Barcelone avec un maximum de 150 euros (un aller-retour pour chaque artiste, soit 300 euros au total). L'Institut Français Barcelona autorise l'achat des titres de transports après avoir obtenu l'accord des collaborateurs.

11. Les déplacements devront être réalisés en transport en commun (avion, train ou autobus)
12. Le versement relatif aux frais de déplacement sera effectué sur présentation des justificatifs de transports, après les avoir effectués, En cas d'annulation de voyage, le remboursement ne pourra pas être effectué. L'artiste s'engage à signer un accord avec l'Institut Français Barcelona et à présenter les justificatifs de voyages ainsi que les reçus des achats pour lancer le remboursement.

### **Modalités de la résidence de production à Hangar**

Période de résidence : septembre – décembre (**4 mois**)

1. Hébergement gratuit à l'AAVC-Hangar
2. Espace de travail à l'AAVC-Hangar.
3. Accès à des conseils techniques.
4. Accompagnement et intégration dans le secteur artistique.
5. Accès à tous les laboratoires de l'AAVC-Hangar, en fonction de leur disponibilité.
6. Equipements et espaces d'expérimentation, selon les disponibilités.
7. Assistance technique à la production d'œuvres spécifiques. En cas de nécessité de se consacrer exclusivement au projet, les coûts seront facturés à partir du budget de production.
8. L'artiste reçoit une allocation mensuelle de la Casa Velázquez pour les frais d'entretien et de production d'une valeur brute de 750 euros.
9. Diffusion du projet sur le site web et organisation d'une présentation publique dans le cadre de Paratext.
10. Participation aux activités polyvalentes (fin juillet) et aux TOP (mi-septembre).
11. L'artiste doit informer régulièrement (une fois par mois) le directeur des études de la Casa de Velázquez de l'avancement de son projet.
12. L'Institut français de Barcelone prend en charge les frais de voyage du lieu d'origine à Barcelone pour un montant maximum de 400 euros.  
L'Institut Français Barcelona autorise l'achat des titres de transports après avoir obtenu l'accord des collaborateurs.
13. Au terme de sa résidence à l'AAVC-Hangar, l'artiste se rendra à Madrid, à la Casa de Velázquez, pour présenter son projet à l'occasion des Portes ouvertes 2021 de la Casa de Velázquez. L'Institut français de Barcelone prend en charge les frais de voyage de l'artiste à hauteur de 150 euros maximum (aller et retour). L'hébergement sera pris en charge par la Casa de Velázquez, pour un maximum de 2 nuits.
14. Les déplacements devront être réalisés en transport en commun (avion, train ou autobus)
15. Le versement relatif aux frais de déplacement sera effectué sur présentation des justificatifs de transports, après les avoir effectués, En cas d'annulation de voyage, le remboursement ne pourra pas être effectué. L'artiste s'engage à signer un accord avec l'Institut Français Barcelona et à présenter les justificatifs de voyages ainsi que les reçus des achats pour lancer le remboursement.

\* Dans le cas où il ne serait pas possible de voyager pendant la période indiquée en raison des restrictions à la mobilité internationale liées la crise sanitaire Covid-19, les dates de séjour pourraient être modifiées, à effectuer en tout cas avant le 31 mars 2021. Comme alternative, la possibilité de convenir avec l'artiste et les institutions collaboratrices d'autres formats non-présentiels qui permettraient le développement du projet sélectionné est envisagée. Ces formats incluraient l'accès en ligne aux ressources, des sessions de suivi et des tutorats offerts par l'équipe et les laboratoires de Hangar, ainsi que des programmes de formation, des activités, des présentations publiques, etc.

## Candidatures

Les artistes intéressé.e.s devront remplir le formulaire en ligne, comprenant:

1. Données personnelles
2. CV
3. Description du projet à réaliser
4. Plan de travail
5. Exemples d'œuvres déjà réalisées
6. Preuve de résidence en Espagne (pour les artistes postulant à une résidence vers la Casa de Velázquez).

[Becas Hangar con residencia en la Casa de Velázquez \(becas de investigación\)](#)

[Becas Casa de Velázquez con residencia en Hangar](#)

\* Les candidatures peuvent être présentées en français, en castillan ou en catalan.

\*\* Les candidats retenus accordent à Hangar le droit d'utiliser les images présentées dans le dossier à travers ses différents canaux de diffusion.

## Date limite de candidature

La date limite de réception est fixée au **mardi 30 juin 2020 à 13h (Heure de Madrid)**

## Processus de sélection

1. La sélection des artistes sera faite au moyen du présent appel public, commun à la Fundació Privada AAVC/Hangar et la Casa de Velázquez, qui sera diffusé à travers les canaux de communication des deux institutions.
2. L'appel sera lancé début juin 2020 et sera ouvert jusqu'au **30 juin 2020**.
3. Les candidats pourront présenter leurs dossiers au moyen d'un formulaire dont la gestion est assurée par la Casa de Velázquez et liés aux appels publics des deux institutions organisatrices.
4. La sélection sera effectuée par un jury conjoint composé d'un représentant de la Casa de Velázquez, un représentant de l'Institut Français de Barcelone, un membre de l'équipe ainsi qu'un membre de la Commission des Programmes d'Hangar. Ladite sélection aura lieu à Barcelone début juillet 2020.

## **Présentation des résultats**

Les artistes sélectionné.e.s s'engagent à participer, au minimum, à une présentation des résultats de leur résidence à Madrid et une à Barcelone, dans le cadre d'une des activités publiques organisées par chacun des lieux de résidence.

## **Critères d'évaluation**

Seront valorisés :

- L'intérêt de la proposition ainsi que les axes de travail de chacun des centres de résidence.
- La capacité du projet à résoudre la thématique abordée.
- Une évaluation réaliste du temps et une adéquation des objectifs du projet au contexte et aux ressources des centres participants.

## **Acceptation du règlement et de la décision du jury**

La participation au processus de candidature du présent appel implique l'acceptation du règlement et la décision du jury, ainsi que des éventuels changements, en raison de facteurs externes aux centres, qui pourraient se produire.

## **Plus d'informations:**

Marzia Matarese

marzia@hangar.org

Tel: +34 308 40 41 ext.22